

Annexe B — Déclaration de nouvelle institution membre

En transmettant le présent formulaire de déclaration à la Société d'assurance-dépôts du Canada, le chef des finances, ou autre dirigeant autorisé,

[Nom du dirigeant]

certifie que

[Nom de l'institution membre]

satisfait aux conditions de classement qui lui valent d'être considérée comme une nouvelle institution membre conformément à l'alinéa 7(1)a) du *Règlement administratif de la Société d'assurance-dépôts du Canada sur les primes différentielles*, pour l'exercice comptable des primes fixé par la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* et commençant le 1^{er} mai 2023.